

AFFICHÉ 12.2.NOV.. 2022..... conformément au Code Général des Collectivités Territoriales

COMITÉ SYNDICAL ECLAIRAGE PUBLIC Délibération n°14

#### **SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2022**

L'an 2022, le 14 novembre à 9h30, s'est réuni au siège du SDE07 à Privas, le Comité syndical du SDE, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 102 Membres présents : 54

Pouvoirs: 1 Excusés: 1

Membres votants: 55

Objet : approbation de la mise en place de SCHEMAS DIRECTEURS D'ECLAIRAGE PUBLIC sur des communes de l'Ardèche

Vu l'adoption du principe du transfert de compétence de l'Eclairage Public en date du 06 mars 2017 en séance du Conseil Syndical et modifié en date du 13 décembre 2021 en séance du Conseil Syndical,

Vu la possibilité de souscrire un Schéma directeur d'éclairage public inscrite dans le règlement de transfert de compétence modifié le 13 décembre 2021 en séance du Conseil Syndical,

Ce schéma directeur ayant pour but principal de réduire les consommations d'énergies mais aussi d'améliorer la sécurité des installations et la réduction de la pollution lumineuse,

En conséquence, les communes de JAUJAC, ST MAURICE EN CHALENCON, ALBA LA ROMAINE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS, BANNE, MEYRAS, ROMPON, BAIX, STE EULALIE, ARRAS SUR RHONE, ST ALBAN D'AY, LUSSAS, CHAUZON, LABLACHERE, PREAUX, MEYSSE ont décidé d'adhérer à ce dispositif. Pour rappel, les participations communales ont désormais un étalement sur 5 ans et il y a des frais de maitrise d'ouvrage de 2,5% sur le montant HT des travaux suite aux modifications des conditions techniques, financières et administratives du transfert de la compétence éclairage public adoptées au comité syndical du 13 décembre 2021 \*Ci-dessous exposés les plans de financement respectifs de ces collectivités, soumis à votre vote :

JAUJAC (Remplacement de 91	luminaires en	LED)				
Montant schéma directeur HT	110 000,00 €					
Participation SDE07	55 000,00 €					
Participation communale	55 000,00 €					
FMO	2 750,00 €					
Participation communale sur 5						
ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	

	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	1 415,55 €	
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
FMO	353,89 €					
Participation communale	7 077,73 €					
Participation SDE07	7 077,73 €					
Montant schéma directeur HT	14 155,45 €					
ST MAURICE EN CHALENCON	(Remplacemen	t de 14 lumi	naires en LE	D)		

00 -250700358-20221114-2022243-DE Reçu le 22/11/2022

ALBA LA ROMAINE (Remplacement	nt de 158 luminais	res en LED)				
Montant schéma directeur HT	195 000,00 €					
Participation SDE07	97 500,00 €					
Participation communale	97 500,00 €					
FMO	4 875,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans	14	N+1	N+2	N+3	N+4	
	19 500 €	19 500 €	19 500 €	19 500 €	19 500 €	

LACHAPELLE SOUS AUBENAS	(Remplacemen	t de 100 lui	minaires en	LED)		
Montant schéma directeur HT	130 000,00 €					
Participation SDE07	65 000,00 €					
Participation communale	65 000,00 €					
FMO	3 250,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	

BANNE (Remplacement de 31	uminaires en	LED)				
Montant schéma directeur HT	30 000,00 €					
Participation SDE07	15 000,00 €					
Participation communale	15 00,00 €					
FMO	750,00€					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	

MEYRAS (Remplacement de 1	22 luminaires	en LED)				
Montant schéma directeur HT	160 000,00 €					
Participation SDE07	80 000,00 €					
Participation communale	80 000,00 €					
FMO	4 000,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	

007-250700358-20221114-2022243-DE Reçu le 22/11/2022

ROMPON (Remplacement de	115 lumina res	en LED)				
Montant schéma directeur HT	130 000,00 €					
Participation SDE07	65 000,00 €					
Participation communale	65 000,00 €					
FMO	3 250,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	

13 000 €

13 000 €

13 000 €

13 000 €

13 000 €

BAIX (Remplacement de 234	luminaires en L	ED)				
Montant schéma directeur HT	245 000,00 €					
Participation SDE07	122 500,00 €					
Participation communale	122 500,00 €					
FMO	6 125,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	24 500 €	24 500 €	24 500 €	24 500 €	24 500 €	

ARRAS SUR RHONE (Remplacer	ment de 68 lumi	naires en LE	ED)			
Montant schéma directeur HT	40 000,00 €					
Participation SDE07	20 000,00 €					
Participation communale	20 000,00 €					
FMO	1 000,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	

007-250700358-20221114-2022243-DE Reçu le 22/11/2022

SAINT ALBAN D'AY (Remplacer	nent de 81 lui	minaires en	LED)			
Montant schéma directeur HT	93 000,00 €					
Participation SDE07	46 500,00 €					
Participation communale	46 500,00 €					
FMO	2 325,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	9 300 €	9 300 €	9 300 €	9 300 €	9 300 €	

LUSSAS (Remplacement de 12	8 luminaires en	LED)				
Montant schéma directeur HT	146 600,00 €					
Participation SDE07	73 300,00 €					
Participation communale	73 300,00 €					
FMO	3 665,00 €					
Participation communale sur 5	N					
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	14 660 €	14 660 €	14 660 €	14 660 €	14 660 €	

CHAUZON (Remplacement de 2	28 luminaires	en LED)				
Montant schéma directeur HT	29 485,56 €					
Participation SDE07	14 742,78 €					
Participation communale	14 742,78 €					
FMO	737,14€					
Participation communale sur 5	N		N. o			
ans		N+1	N+2	N+3	N+4	
	2 948,56 €	2 948,56 €	2 948,56 €	2 948,55 €	2 948,55 €	

LABLACHERE (Remplacement de 155 luminaires en LED)							
Montant schéma directeur HT	156 100,00 €						
Participation SDE07	78 050,00 €						
Participation communale	78 050,00 €						
FMO	3 902,50 €						
Participation communale sur 5	N						
ans		N+1	N+2	N+3	N+4		
	15 610 €	15 610 €	15 610 €	15 610 €	15 610 €		

007-250700358-20221114-2022243-DE Reçu le 22/11/2022

PREAUX (Remplacement de 65	luminaires en	LED)		中华金融		
Montant schéma directeur HT	60 000,00 €					
Participation SDE07	30 000,00 €					
Participation communale	30 000,00 €					
FMO	1 500,00 €					
Participation communale sur 5 ans	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
ulio	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	

MEYSSE (Remplacement de 34	8 luminaires en	LED)				
Montant schéma directeur HT	310 000,00 €					
Participation SDE07	155 000,00 €					
Participation communale	155 000,00 €					
FMO	7 750,00 €					
Participation communale sur 5 ans en 2 tranches	N	N+1	N+2	N+3	N+4	
Tranche 1	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	
FMO Tranche 1	6 250 €					
Tranche 2	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	
FMO Tranche 2	1 500 €					

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Décide valider et mettre en place les schémas directeurs des communes citées ci-dessus,
- D'inscrire au budget l'ensemble des écritures budgétaires correspondantes, notamment celles portant sur le constat de la dette et d'en demander la réciprocité aux communes.
- \*les schémas directeurs dont les montants sont supérieurs à 250 000€ seront réalisés en plusieurs tranches conformément au règlement de transfert de compétence éclairage public modifié et validé au comité syndical du 13/12/2021.

Extrait certifié conforme,

Le Président, Patrick COUDENE